

mon agglo

N° 48
Jan / Fév / Mars 2019

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

EN ACTIONS

BUDGET 2019 : AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS



Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys | Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun |
Montreuil-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry | Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon |

www.melunvaldeseine.fr



Sommaire



Mon aggro en images

Hu Bichette
Page 4



Mon aggro fait l'actu

De Boissise-le-Roi à Boissise-la-Bertrand, à bicyclette
Page 6



Mon aggro en actions

Budget 2019 : au service du territoire et de ses habitants
Page 9



Mon aggro en interview

Justine Quéru,
créatrice de Poulette
Page 15



Mon aggro se découvre

« Des animaux et des gendarmes »
Page 16



Mon aggro connectée

Un autre regard
Page 17



Mon aggro politique

Expression libre
Page 18



Chers amis,

Le 10 décembre dernier, le Conseil communautaire a adopté à une très large majorité le budget de la Communauté Melun Val de Seine pour l'année 2019. Ce dernier maintient le cap de nos grandes ambitions pour le territoire : développement économique, développement universitaire et développement touristique.

En effet, pour 2019, l'effort sera notamment consacré, en matière de développement économique, à la réhabilitation des zones d'activités afin d'augmenter leur attractivité, ainsi qu'au soutien sans faille au site de Paris Villaroche. Depuis la prise de présidence du site par la Communauté à la mi-2015, le nombre d'entreprises installées sur Villaroche est passé de 25 à 37.

Concernant l'enseignement supérieur, la Communauté Melun Val de Seine a adopté ce même 10 décembre la convention la liant à l'université Paris XII - Paris Est Créteil. Comme promis, l'implantation d'une PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) à Melun sera donc effective en 2019.

Enfin, pour le tourisme, l'Office de Tourisme Melun Val de Seine a vécu sa première année. Il est en plein essor et est déjà à l'origine de nombreuses actions nouvelles comme les croisières sur la Seine qui ont eu beaucoup de succès.

Des contacts poussés ont été pris avec la Région Île-de-France afin de favoriser son rayonnement.

Bien sûr, les autres politiques publiques ne sont pas oubliées : la mobilité, la poursuite du déploiement de la fibre, l'habitat, le règlement de la question des aires de grands passages, l'emploi avec le soutien à « l'Atelier » ou à MEI MVS, la politique ambitieuse dans la culture et le sport, l'application du Contrat de Ville...

2019 sera également l'année de la mise en service de la Police Intercommunale des Transports, dispositif innovant qui doit permettre un meilleur fonctionnement de notre réseau Melibus.

À tous, je vous souhaite une très bonne année 2019.

Louis Vogel

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun



“ Notre budget 2019 maintient le cap de nos grandes ambitions pour le territoire : développement économique, développement universitaire et développement touristique. ”

mon
agglo

Directeur de la publication : **Louis Vogel** /
Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** / Rédaction :
Tout Écrit / CAMVS - Service communication :
297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys - Tél. : **01 64 79 25 29** / Création graphique et mise en page : **Emendo** / Impression :
Léonce Deprez / Distribution : **Adrexo** / Crédit photo couverture : © **Edeis / Reichen et Robert & Associés** / Tirage : **57 000 exemplaires** / N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé / Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous ne recevez pas ce magazine, merci de contacter le Service communication (01 64 79 25 29).

**L'Agglomération Melun
Val de Seine c'est...**

**20 communes
réunissant
131 722 habitants
(au 1^{er} janvier 2017).**



SITE : WWW.MELUNVALDESEINE.FR

f [AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.facebook.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)

PORTAIL CULTURE : CULTURETVOUS.FR



Hu bichette

Son auteur, Ariel Kahn, a choisi l'humour pour aborder la question du réchauffement climatique et montrer qu'« on peut (...) contribuer chacun à sa manière à alléger les conséquences de l'usage intensif de la voiture et des modes de transports trop polluants ». Pari gagnant puisqu'il a remporté le 1^{er} prix du concours photo sur les alternatives à la voiture organisé par l'Agglo dans le cadre de l'opération « Mobilité en fête ».



30 ans pour la fac !

Ils étaient 200 étudiants, en 1987, à l'ouverture de l'antenne melunaise de l'université Paris 2 Panthéon Assas. Ils sont aujourd'hui 2300, en droit, économie et AES. Anciens et nouveaux se sont retrouvés à l'amphithéâtre de la Reine Blanche, le 15 novembre, pour fêter l'évènement.



Flambant neuf

Le nouveau poste de refoulement des eaux usées (dit PR4) situé en bords de Seine, à Dammarie-lès-Lys a été inauguré le 8 novembre. C'est par cet ouvrage que transitent 85% des effluents traités par la station d'épuration implantée à proximité, jusqu'à six piscines municipales par heure !



« Ensemble, allumons les lumières de la paix »

Ce documentaire de 10 minutes donne à voir la formidable mobilisation, sur plusieurs mois, de dizaines de bénévoles autour de la commémoration orphéonique organisée par le Département pour célébrer le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. À voir sur le site interne de l'agglo > www.melunvaldeseine.fr



À bicyclette

Grâce à la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur les ponts Notre-Dame et Maréchal de Lattre de Tassigny à Melun, les cyclistes peuvent enjamber la Seine en toute sécurité.



Encore plus de photos
en flashant ce code





184

mètres. C'est la longueur de la passerelle des Vives eaux pour une largeur d'1,60m (et 2,40m à certains endroits) et une hauteur de 6m au-dessus des berges.



Bon à savoir

La phase de concertation sur le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) prévue à l'automne 2018, dans le cadre de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, a été repoussée à une date ultérieure. Un report nécessaire pour approfondir certains points du dossier.

LIAISONS DOUCES

De Boissise-le-Roi à Boissise-la-Bertrand, à bicyclette

Relier Boissise-le-Roi à Boissise-la-Bertrand (et vice-versa) à vélo, en franchissant la Seine... ce sera bientôt possible grâce à la création d'une passerelle au niveau du barrage des Vives Eaux. Accessible aux cyclistes comme aux piétons, cette passerelle est équipée, sur chaque rive, d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite et d'une rampe d'accès pour les vélos. Elle permet aujourd'hui d'assurer la continuité des itinéraires cyclables sur chaque rive de la Seine. Sur la rive gauche, la Communauté a en effet rénové cet été le chemin de halage entre la gare de Vosves (à Dammarie-lès-Lys) et le barrage (à Boissise-le-Roi). Rive droite, elle a réalisé des travaux à Boissise-la-Bertrand pour raccorder le barrage à la RD39. De nouveaux travaux seront menés, cette année, pour assurer la continuité de l'itinéraire cyclable depuis Boissise-la-Bertrand vers Boissettes et Le-Mée-sur-Seine.



Cette opération a été réalisée grâce au soutien financier de la Région Ile-de-France (815 000€), de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (500 000€), du Département de Seine-et-Marne (300 000€) et des communes de Dammarie-lès-Lys, Boissise-le-Roi, Boissise-la Bertrand et Boissettes (1000€ chacune).

ENTREPRISES

1^{ère} implantation et nouveaux emplois sur le Marché des Grais

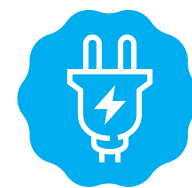


FIRALP rassemble 2 500 collaborateurs, présents sur plus de 50 sites en France. Son expertise s'illustre dans les grands métiers réseau : réseau électrique, numérique, éclairage public, électricité industrielle et tertiaire. Le groupe a choisi de s'installer sur le nouveau parc d'activités du Marché des Grais, à Montereau-sur-le-Jard. Cette implantation sur une surface de 55 600 m² va permettre au groupe de réunir trois de ses entités et d'accompagner le fort développement de ses activités en région parisienne avec la perspective de nouveaux emplois. L'entreprise va

en effet doubler ses effectifs qui passeront de 150 à 300 personnes d'ici deux ans.

Quatre bâtiments sont en cours de construction pour accueillir les ateliers et les bureaux nécessaires à l'activité de ses agences SOBEGA, SOBECAMAT et RESONANCE. Le transfert aura lieu avant l'été 2019. « Nous sommes soucieux de la parfaite intégration de ces constructions dans l'environnement et nous garderons la même logique de qualité de réalisation qui a prévalu sur nos autres sites », souligne Pierre Alloin, le Président du conseil de surveillance de FIRALP. Au total, le groupe a investi 15 millions d'euros dans cette opération.

Cette implantation est l'aboutissement d'un long travail mené par les élus et les services de la Communauté et la reconnaissance de l'attractivité du site, à proximité des axes routiers et autoroutiers et de l'aérodrome de Villaroche. Pour preuve, le nombre d'entreprises installées sur Villaroche est passé de 25 à 37 ces trois dernières années. Une dynamique qui se confirme avec de nouvelles implantations prévues entre 2019 et 2020 (notamment Zodiac Aerospace) et 800 emplois à la clé.



46

familles se sont lancées dans le défi des Familles à énergie positive.

80%

de consommation d'énergie en moins par rapport à l'hiver dernier. C'est l'objectif visé par les participants.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Défi lancé !



Une trentaine de participants parmi les 46 familles inscrites se sont retrouvés, le 1^{er} décembre, au siège de la Communauté, pour lancer le défi Familles à énergie positive. Au programme : présentation du dispositif, constitution des équipes (6 au total) et premiers échanges. Chaque équipe emmenée par un capitaine doit économiser le plus d'énergie possible sur sa consommation domestique, durant la période de chauffe, grâce à des éco-gestes au quotidien et l'aide d'un conseiller Energie (Soliha Seine-et-Marne). Rendez-vous à mi-parcours, en février, pour faire le point.



“ Des gestes simples vous permettent d'économiser chaque jour de l'énergie, par exemple, couper l'eau quand vous vous savonnez sous la douche ”

Françoise Lefebvre, vice-présidente déléguée au développement durable.

SPORT

Une ambition olympique française avec Science 2024

Seize médailles Olympiques dont cinq en or : et si, pour les Jeux de Paris en 2024, le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine (CEMVS) allait encore « plus vite, plus haut, plus fort » ? C'est en tout cas la volonté de Pierre Herrero, vice-président de la Communauté délégué au sport, qui souhaite s'appuyer sur l'axe fort de la politique sportive communautaire - l'escrime - pour déposer la candidature de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au Projet Sciences 2024. Et d'expliquer : « Sciences 2024 est un programme de recherche scientifique né il y a quelques mois d'une initiative de l'Ecole Polytechnique, rejointe par une dizaine d'autres grandes écoles françaises et soutenu par le Ministère des sports et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). L'idée, c'est de mettre les mathématiques, la physique ou encore la biomécanique au service de la per-

formance sportive pour doubler le nombre de médailles Olympiques des athlètes français en 2024. Pour gagner le centième ou le centimètre qui fait la différence au très haut niveau ».

Concrètement, une équipe de chercheurs engage une phase d'observation pour définir un protocole d'étude avec les athlètes et leurs entraîneurs et développer des axes de progrès d'ordre physiologique (posture, appuis, gestuelle, vision,...) ou matériel.

Le CEMVS est donc le sujet d'exploration idéal. Avec l'objectif d'associer l'image de l'Agglomération à un territoire d'excellence sportive, permettant de créer des passerelles avec le tissu économique local ou encore le monde universitaire pour accélérer son développement.

Saison culturelle 2018-2019 : prenez place

Envie de sortir, d'applaudir vos artistes préférés ou de découvrir de nouveaux talents ? Concerts, théâtre, one-man ou woman-show, spectacles jeune public... La saison culturelle sur Melun Val de Seine vous tend les bras. Découvrez-la sur culturetvous.fr ou dans le supplément culturel diffusé avec ce magazine et profitez de tarifs très doux (jusqu'à 40% de réduction), grâce à l'abonnement communautaire. Deux options : vous avez déjà souscrit un abonnement et vous pouvez le compléter. Ce n'est pas encore le cas : rendez-vous sur culturetvous.fr ou dans un des cinq points de vente du réseau, à Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée sur Seine, Vaux le Pénil et Saint Fargeau Ponthierry.



Toute l'actu sur www.melunvaldeseine.fr



Prenez votre avenir en main

Vous êtes collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés, salariés en reconversion professionnelle ?

À la recherche d'un emploi, d'une formation ou de conseils ? Rendez-vous au forum de l'emploi et de la formation Melun Val de Seine, les 5 et 6 février, à l'Escale, à Melun.

Ce forum, c'est plus de 60 exposants (entreprises et centres de formation), plus de 500 offres, des démonstrations de métiers, des conférences, des ateliers conseils sur la recherche d'emploi, la création de CV...

A noter : le mardi 5 février sera dédié à la formation avec la présence des CFA et des organismes de formation ; le mercredi 6 février sera consacré à l'emploi et aux entreprises.

N'oubliez pas votre CV, en plusieurs exemplaires.

Forum de l'emploi et de la formation Melun Val de Seine, les 5 et 6 février, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, à l'Escale - avenue de la 7ème Division Blindée Américaine, à Melun.

Entrée libre. Programme, inscriptions et détails sur : www.mei-mvs.com

PATRIMOINE

Un Plan de paysage pour valoriser le Val d'Ancoeur



Au fil des rus - l'Almont, l'Ancoeur puis l'Ancoeur - le Val d'Ancoeur égraine ses panoramas : des villages, des forêts, des châteaux (Vaux-le-Vicomte, Blandy-lès-Tours...) mais aussi, à la confluence de la Seine, des espaces urbanisés. Les plateaux cultivés ajoutent encore à la spécificité de cet environnement singulier, auquel appartient le ru d'Ancoeur, qui figure parmi les sites d'exception classés depuis 1985 par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. C'est cette richesse naturelle, patrimoniale et historique que le Plan de paysage propose de valoriser. La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, sur laquelle le Val d'Ancoeur se déploie également, est partie prenante de ce projet.

Concertation citoyenne au printemps 2019

A partir de mars 2019, un premier diagnostic sera établi afin d'identifier les sites à embellir et à

préservier, les parcours à améliorer, les infrastructures à intégrer. Comment rendre plus praticable le chemin de Grande randonnée au nord de Vaux-le-Vicomte ? Comment rejoindre sans détour Melun à Bombon ? Les modes de déplacement doux (vélo, marche) ne pourraient-ils pas mieux irriguer l'ensemble du territoire ? Cette analyse préliminaire prendra tout son sens avec l'implication des différents acteurs du territoire.

Au printemps 2019, les habitants seront également invités à s'exprimer par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne. Cette concertation au long cours permettra de définir des objectifs, qui déboucheront ensuite sur la mise en œuvre d'un plan d'actions sur plusieurs années, à partir de 2020. L'ambition de ce Plan de paysage est de favoriser l'appropriation du Val d'Ancoeur par les habitants et d'améliorer sa fréquentation touristique, dans le respect de son identité et de son environnement.

Tout savoir sur le cœur

Le système cardio-vasculaire sera au cœur du forum santé 2019 qui se déroulera les 19 et 20 mars, au MAS, au Mée-sur-Seine, en partenariat avec les acteurs santé du territoire. Le mardi et le mercredi matin seront réservés à l'accueil des scolaires (des CMI aux lycéens). Une troupe théâtrale animera les visites des plus jeunes. Les lycéens seront invités à une conférence débat sur l'usage de la chicha. Le forum ouvrira ses portes à tous les publics, le mercredi après-midi, de 13h30 à 18h. Les visiteurs pourront alors s'informer sur les risques cardio-vasculaires à travers différents ateliers sur l'alimentation, le diabète, le cholestérol, le tabac, la pollution, le stress, le cancer... Des animations ludiques seront proposées aux enfants.

4^{ème} Forum santé Melun Val de Seine, au MAS, au Mée-sur-Seine. Entrée libre, mercredi 20 mars, de 13h30 à 18h.



DOSSIER

Budget 2019 : au service du territoire et de ses habitants

Le 11 décembre, les élus ont voté le budget de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour l'année 2019. Dans le prolongement des années précédentes, ce budget poursuit les investissements en faveur du développement et de l'attractivité de Melun Val de Seine, autour des trois grandes ambitions de la Communauté en matière économique, universitaire et touristique. Ce développement doit en premier lieu bénéficier aux habitants et améliorer leur quotidien. C'est

pourquoi, la Communauté mène une action particulière dans des domaines qui relèvent de sa compétence comme la mobilité, l'habitat, l'environnement.

A découvrir dans ce dossier :

- L'infographie détaillant les principales actions prévues sur 2019
- La carte des interventions et des équipements réalisés par la Communauté ou avec son soutien
- Les principaux chiffres du budget 2019



“ Dans le prolongement des années précédentes, ce budget poursuit les investissements en faveur du développement et de l'attractivité de Melun Val de Seine, autour des trois grandes ambitions de la Communauté en matière économique, universitaire et touristique ”



Toute l'actu sur www.melunvaldeseine.fr

Le budget 2019 à cœur ouvert

Transport, habitat, emploi, environnement... l'agglo agit dans tous ces secteurs pour améliorer votre quotidien. Chaque budget permet de financer les politiques publiques au service de ses habitants. 2019 ne fera pas exception.

L'agglo agit pour créer de l'activité et de l'emploi

En 2019, elle concentrera ses efforts sur :

- La requalification des parcs d'activités, en particulier l'espace public (voirie, trottoirs, liaisons douces, stationnement, espaces verts), pour développer l'attractivité des sites.
- La commercialisation des parcs d'activités du Tertre de Montereau et du Marché des Grais, sur le pôle de Villaroche et le soutien financier au Sympav.
- Le développement de l'animation économique du territoire pour créer des opportunités d'affaires pour les entrepreneurs.
- Un troisième site pour l'Atelier au Mée-sur-Seine**.
- Le développement d'un plan d'actions touristiques.

L'agglo agit pour vous permettre de mieux vous loger

En 2019, elle concentrera ses efforts sur :

- L'élaboration de la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux.
- La poursuite des actions de rénovation engagées sur le parc privé et de nouvelles opérations comme sur la copropriété Plein-Ciel au Mée-sur-Seine**.
- Le financement de la construction de logements sociaux.
- La livraison de l'extension de l'aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Fargeau-Ponthierry.
- L'ouverture d'une aire de grand passage pour les gens du voyage (cf cartographie p12 et 13).

L'agglo agit pour développer l'enseignement supérieur

En 2019, elle concentrera ses efforts sur :

- L'ouverture de la première année commune aux études de santé, sur un site aménagé près de la gare de Melun.
- La fin des travaux d'isolation thermique du site Fréteau de Saint Just.
- La rénovation des façades de l'Amphithéâtre de la Reine Blanche et des travaux d'accessibilité.

L'agglo agit pour faciliter vos déplacements

En 2019, elle concentrera ses efforts sur :

- La restructuration des lignes de bus au nord de l'agglomération et la desserte du site de Villaroche.
- Le développement du transport à la demande sur les communes périphériques de l'agglomération.
- La réalisation de nouvelles pistes cyclables : notamment entre Melun et Maincy, jusqu'au château de Vaux-le-Vicomte.

L'agglo agit pour améliorer votre sécurité

En 2019, elle concentrera ses efforts sur :

- La mise en place de la Police intercommunale des transports.
- Le développement de la participation citoyenne pour lutter contre les cambriolages.
- La création d'un Plan intercommunal de sauvegarde pour mieux faire face aux inondations.
- La mise en place d'une formation diplômante dans le domaine de la sécurité intérieure pour réduire les inégalités.
- La lutte contre les excès de vitesse et la conduite dangereuse.

L'agglo agit pour réduire les inégalités

En 2019, elle concentrera ses efforts sur :

- Le développement du plan de persévérance scolaire** pour aider les collégiens et les lycéens en situation de décrochage scolaire (accueil des élèves exclus temporairement de leur collège ou de leur lycée et accompagnement spécifique des élèves de 16 à 18 ans).
- Le développement de la création d'activités économiques à travers l'Atelier** et le soutien d'actions d'accompagnement vers l'emploi initiées par les associations.
- Le soutien aux actions favorisant de nouvelles offres de formation comme le Pôle ressources et formation aux métiers de l'aéronautique** sur Villaroche.
- Le soutien à la création de nouvelles structures de santé, comme les maisons médicales**.

L'agglo agit pour améliorer votre cadre de vie et votre environnement

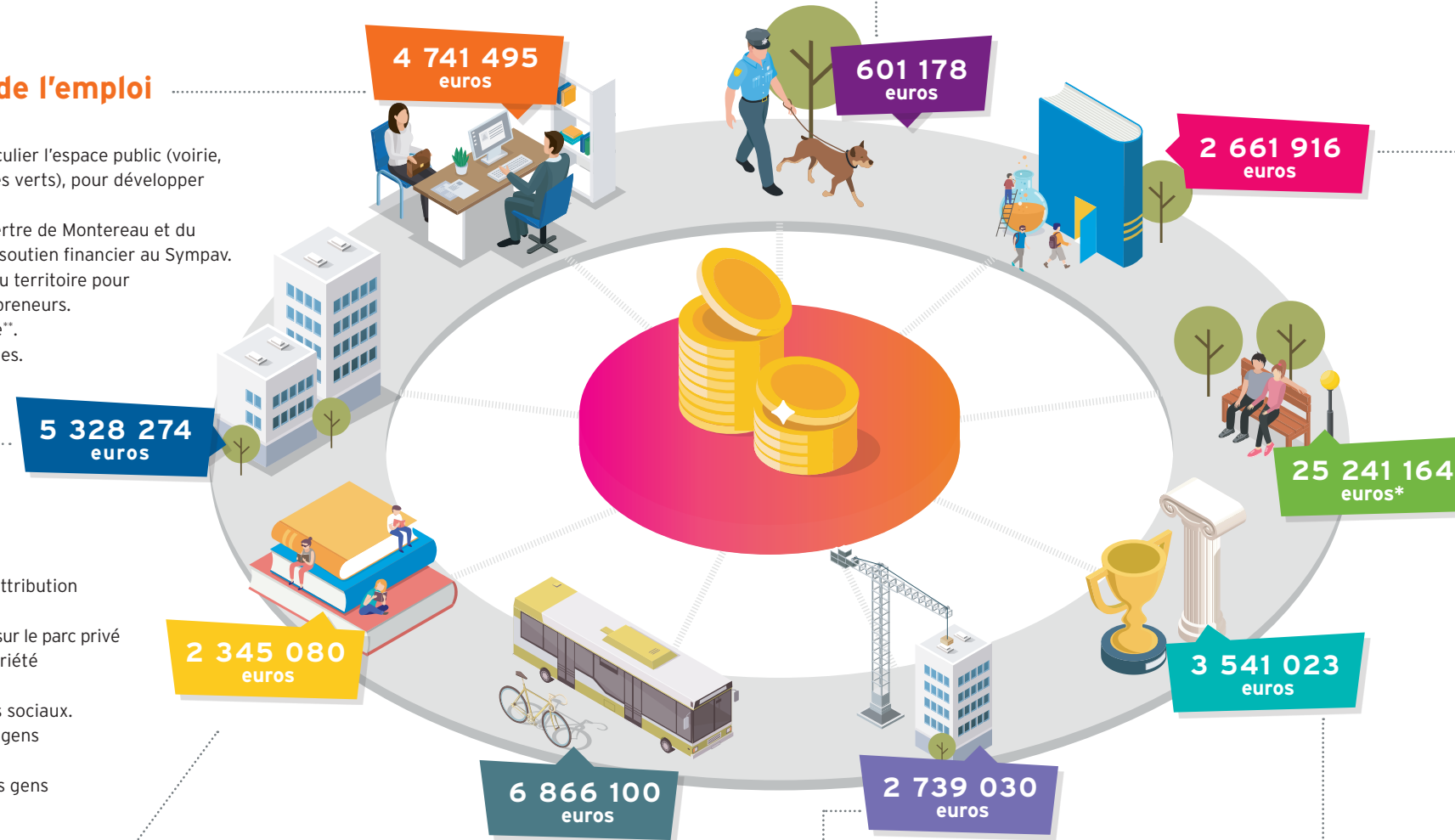
En 2019, elle concentrera ses efforts sur :

- Des études pour valoriser les berges de Seine
- L'élaboration d'un plan de paysage pour le Val d'Ancoeur (Lire aussi page 8)
- Une étude pour définir le potentiel de développement d'un réseau de chaleur avec pour objectif de développer les énergies renouvelables sur le territoire
- Des travaux d'entretien dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)

L'agglo agit pour aménager votre territoire

En 2019, elle concentrera ses efforts sur :

- L'aménagement du quartier centre gare de Melun : achat et démolition de la halle SERNAM et acquisitions de terrains pour réaliser la première opération sur ce site, 10 000 m² de bureaux.
- La relance de l'aménagement du futur quartier Saint Louis, à Dammarie-lès-Lys.
- Par ailleurs, la fibre optique poursuivra son déploiement sur le territoire.

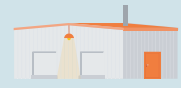


* Ce montant englobe l'ensemble des dépenses liées à l'assainissement et à la collecte et au traitement des déchets ménagers
 ** Ces actions bénéficient du soutien de l'Union Européenne (Lire aussi en page 14)

DOSSIER

L'agglo construit son avenir

Economie, emploi, tourisme



Création, extension et gestion de parcs d'activités



Hôtel d'artisans



Création Office de tourisme Melun Val de Seine



Musée de la Gendarmerie nationale



Pôle ressources et formation aux métiers de l'aéronautique (à Villaroche)

Mobilité



Développement des réseaux de bus (Melibus et transport à la demande)



Passerelle piétonne et cyclable des Vives-Eaux

Politique de la Ville



Création de l'Atelier



Structures médicales : Maison médicale à La Rochette et Pôle santé à Dammarie-lès-Lys

Habitat



Soutien aux programmes de rénovation urbaine (Melun/Le Mée sur Seine) et à la construction de logements sociaux



Restauration des logements du parc privé du centre-ville de Melun



Extension de l'aire d'accueil des gens du voyage



Réhabilitation de copropriétés dégradées



Création d'une aire de grand passage



Enseignement supérieur



Réhabilitation des sites universitaires : Courtille, Reine-Blanche, Saint-Just. Aménagement de nouveaux locaux : Gallieni.

Environnement



Réhabilitation ou construction de stations d'épuration



Réalisation de bassins de rétention des eaux pluviales



Reconstruction du poste de refoulement PR4



Participation à l'entretien du bois de Bréviande



Réalisation d'un plan de paysage

Aménagement urbain



Quartier Saint-Louis (à Dammarie-lès-Lys) Quartier Centre Gare (à Melun)

Sport



Rénovation des salles multisports



Soutien financier à la réalisation d'un mini stade à Boissise la Bertrand

Des investissements au service du territoire

Le budget 2019 traduit la volonté des élus de développer le territoire au service de ses habitants. Près de 18 millions d'euros vont ainsi être investis dans l'économie, l'enseignement supérieur, la mobilité, l'habitat..., ainsi que nous vous l'avons détaillé dans les pages précédentes.

Pour financer ces investissements, la Communauté empruntera de façon modérée. Elle poursuivra également ses efforts pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement qui augmenteront de 1,15% seulement.

Ce sérieux budgétaire permettra de ne pas augmenter les taux des impôts payés par les entreprises et par les habitants, pour la troisième année consécutive. Et pour la deuxième année consécutive, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera réduit pour les habitants des communes dépendant du SMITOM (les 20 communes, hors Lissy et Limoges Fourches qui sont rattachées au SIETOM) ; un gain de plus de 900 000 euros pour les contribuables.

La communauté maintiendra son soutien financier (2,6M d'euros) aux associations qui déploient leurs actions sur le territoire, dans le domaine de l'emploi, de l'insertion, de l'aide aux plus démunis, du sport ou encore de la culture.



18

millions d'€ d'investissements

0%

d'augmentation des taux

2,6

millions d'€ pour les associations

Des projets financés avec l'Europe

La Communauté d'Agglomération peut compter sur le soutien de l'Europe pour financer certains projets du territoire, grâce au dispositif ITI (Investissements Territoriaux Intégrés). Une aide conséquente puisqu'elle s'élève à 5,2 millions d'euros jusqu'en 2020. Cet engagement de l'Europe contribue à réaliser des projets très concrets bénéficiant directement aux habitants, dans des domaines aussi variés qu'essentiels au bien vivre dans notre agglomération : l'Atelier qui accompagne des créateurs d'entreprises dans les quartiers et au-delà, la maison médicale à La Rochette, le plan de persévérance scolaire qui soutient les élèves en situation de décrochage scolaire ou bien encore la rénovation thermique de la résidence Espace, au Mée sur Seine, et celle du square Sigfried/Ribot à Melun qui permettra de réduire les charges payées par les locataires.



D'autres opérations bénéficieront aussi de cette aide financière, notamment dans le domaine de la formation, en faveur des métiers de l'aéronautique, du web ou de la santé (aides-soignants).

+ d'infos sur www.melunvaldeseine.com

Justine Quéru, créatrice de Poulette



Après plusieurs vies professionnelles, cette ancienne salariée dans l'industrie pharmaceutique a décidé de concrétiser son rêve : ouvrir un concept store dans le centre-ville de Melun et partager son amour des belles choses.

Quel parcours vous a conduit à créer votre entreprise ?

Cela fait des années que j'y pense. Après dix ans dans l'industrie pharmaceutique, j'ai décidé d'entreprendre une reconversion professionnelle. J'ai repris des études en graphisme publicitaire. Pendant trois années à Paris, j'ai notamment appris l'histoire de l'art, fréquenté les expositions et visité des concept stores, dont je suis une cliente assidue. Tout ce que j'ai fait avant Poulette a nourri mon projet. J'ai également la chance

“ Je voulais créer quelque chose qui n'existe pas à Melun et dans les environs ”

d'être entourée d'entrepreneurs qui m'ont soutenue dans cette aventure. Finalement, ce sont comme les pièces d'un puzzle qui attendaient le bon moment pour s'assembler. J'ai commencé par visiter des locaux, contacter des professionnels, mener une étude de marché...

BIO-EXPRESS

2004

Installation à Melun

2012

Reconversion professionnelle comme graphiste freelance

Mai 2018

Début de l'accompagnement par l'Atelier

Novembre 2018

Ouverture de Poulette dans le centre-ville de Melun

Quel est le positionnement de votre enseigne, que vous avez baptisée Poulette ?

Je voulais créer quelque chose qui n'existe pas à Melun et dans les environs. Il s'agit d'un concept store multimarques : on y trouve des objets de décoration, des accessoires et de la maroquinerie. Le fil conducteur, ce sont les créateurs français, d'où le nom de la boutique, Poulette, que je décline en différents espaces : "coquette" pour les femmes, "petits poulets" pour les enfants et "Le coin du coq" pour les hommes. L'idée est de s'adresser à tout le monde. En imaginant cette petite boutique de centre-ville, chaleureuse et fourmillant d'objets choisis avec

la plus grande attention, j'avais aussi en tête de réhumaniser l'acte d'achat et d'en faire une expérience, à l'inverse d'une transaction sur Internet. Ici, il est possible de toucher et je peux parler pendant des heures de ces petits chaussons en cuir fabriqués par une famille de cordonniers, ou encore de ces sacs en cuir réversibles que j'aime particulièrement... C'est un lieu chaleureux et singulier, une véritable caverne d'Alibaba.

Vous avez aussi bénéficié du soutien de l'Atelier, une structure initiée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui encourage les créateurs d'entreprises.

En quoi a consisté cet accompagnement ?

Une fois entérinée la concrétisation de mon projet, j'ai pu compter sur les services de l'Atelier et mettre à profit les conseils de Monsieur Thiaw, son gestionnaire. Je savais précisément ce que je voulais faire, mais il y a tellement de choses auxquelles on ne pense pas et de questions que l'on se pose... Ici, j'ai été aidée pour construire mon business plan, j'ai pu rencontrer des acteurs institutionnels. J'ai ainsi pu obtenir un prêt d'honneur de la part d'Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne. L'Atelier m'a accompagnée dans chacune de mes démarches : signature du bail, demande de prêt bancaire, ouverture. Il est maintenant prévu de dresser un premier bilan ensemble.

Suivez le guide



MELUN

« Des animaux et des gendarmes »

Depuis des siècles, les gendarmes et les animaux entretiennent des relations étroites et diversifiées. C'est ce que nous dévoilera la nouvelle exposition temporaire proposée par le Musée de la Gendarmerie nationale, « Des animaux et des gendarmes, que croyez-vous savoir ? », du 1^{er} février au 16 septembre 2019. On pense d'emblée aux compagnons des gendarmes : les chevaux de la Garde Républicaine ou les chiens d'avalanche. Mais les animaux peuvent aussi constituer une menace pour la population ; les gendarmes ont alors pour mission de la protéger. A contrario, quand les animaux sont en danger, maltraités ou font l'objet de pratiques illégales (braconnage, trafics, etc.), les gendarmes sont là pour assurer leur protection. Au final, que croyez-vous savoir des relations entre animaux et gendarmes ? L'exposition proposera au visiteur un parcours ludique et immersif, s'appuyant sur des photos, des anecdotes et des objets issus des collections du musée mais aussi prêtés par des partenaires de renom, le

MUCEM, le musée de l'Armée ou bien encore le Musée du loup. Certaines pièces exposées sont exceptionnelles, comme le cheval d'Auzoux, un écorché de cheval en papier mâché du 19^{ème} siècle destiné aux cours d'hippologie, prêté par l'école vétérinaire de Maison-Alfort. Des conférences thématiques seront organisées un samedi par mois (sauf juillet et août). Un livret-jeu permettra aux plus jeunes de visiter l'exposition en s'amusant et des activités spécifiques seront proposées pendant les vacances.

+ d'infos sur :
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/musee



➔ Découvrez-en + sur www.melun-tourisme.fr

MAINCY

Village de caractère



Niché à deux pas du château de Vaux-le-Vicomte, Maincy a su préserver son charme de village Briard et un environnement naturel de qualité. Le Conseil départemental ne s'y est pas trompé en lui décernant, en 2017, le label Village de caractère (26 communes sont aujourd'hui labellisées dont un autre village de l'Agglomération, Seine Port).

Maincy vous propose de découvrir le charme de ses rues et de ses ruelles parcourues par une eau omniprésente, le pont au lieu-dit des Trois Moulins, son église romane, le patrimoine naturel du plateau de la Brie française traversée par la rivière de l'Ancoeur (Lire page 8 notre article sur le Plan de paysage du Val d'Ancoeur) et la Maison des Carmes. Nicolas Fouquet, surintendant des finances et premier propriétaire de Vaux-le-Vicomte, l'avait achetée en 1658 pour y créer la manufacture de tapisserie dirigée par Charles Lebrun. Après sa disgrâce, Louis XIV la fera transférer à Paris où elle deviendra la manufacture des Gobelins.

Sur les traces d'Honorine

Un jeu de piste à travers les ruelles de Maincy, c'est ce que l'Office de tourisme Melun Val de Seine vous proposera à partir d'avril. Votre mission : aider Henri, le jeune tapissier-licier, l'apprenti de Charles le Brun, à retrouver Honorine, sa bien-aimée. A vous de dénicher les indices pour résoudre cette mystérieuse disparition. Prévoyez une bonne heure de jeu et une tenue confortable.

+ d'infos et réservations auprès de l'Office de tourisme Melun Val de Seine, au 01 64 52 64 52

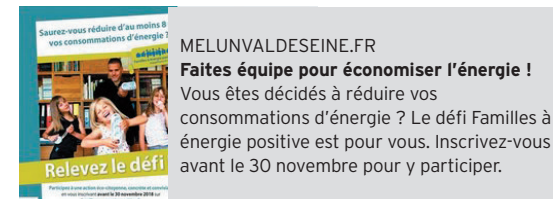


Retrouvez sur cette page l'actualité de l'Agglomération Melun Val de Seine vue par ses habitants. Vous aussi, partagez votre vision de l'agglomération avec le hashtag **melunvaldeSeine**



Caro Saotomé a partagé un lien

Bonjour, pour ceux ou celles que cela intéresse de baisser ses factures d'énergies et un geste pour le climat, il y a un petit défi proposé par notre aggro Melun Val de Seine. Il y a encore la possibilité de s'inscrire. Il y a 2 équipes de Vaux-le-Pénil. Bonne journée.



1 décembre, 12:41

2 likes, 0 comments, 0 shares



Melun aggro à vélo

Retrouvez-nous dans l'article du parisien : <http://m.leparisien.fr/.../melun-les-pistes-cyclables-gagnent...>



M.LEPARISIEN.FR
Melun : les pistes cyclables gagnent du terrain en ville
 Les dernières réalisations de la communauté d'agglomération...

26 septembre

13 likes, 3 comments, 5 shares



_un_autre_regard_

_un_autre_regard_ [Novembre et ses couleurs]
 Seine-et-Marne, Boissettes
 #automne #couleursdautomne #novembre #skyperfection #skyporn #forest #foret #feuillesdautomne #feuillemorte #deadleaves #enchemin #jaimemaregion #melunvaldeSeine #iledefrance #seineetmarne #dansle77 #aroundparis #matindenovembre #bordeseine #aubordeleau #seine #fleuve #river #amazing #beautifulcolors #beautiful [Dim. 11 nov.18]



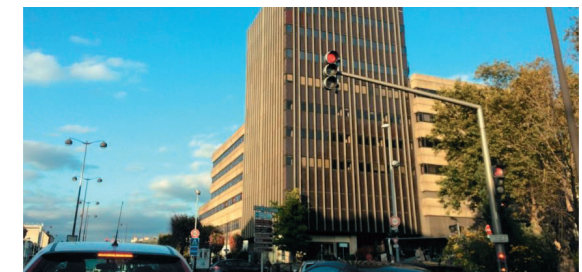
11 novembre 2018

75 likes, 0 comments, 0 shares



La République de Seine-et-Marne

Après Sénart, Melun!



ACTU.FR
Seine-et-Marne. Feu vert pour l'arrivée d'une fac de médecine à Melun

10 décembre, 10:26

552 likes, 0 comments, 0 shares

Suivez-nous

[AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.facebook.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)

[@AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.instagram.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)

[@AggloMVS](https://www.tiktok.com/@AggloMVS)

Expression libre

Groupe « Pour une Communauté d'avenir »

LE BUDGET 2019 A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ MELUN VAL DE SEINE.

C'est aussi l'occasion de faire un point sur les actions déjà menées depuis 2014.

Sur la période 2014/2017, et malgré 5,5 millions d'€ de baisse de dotations de l'Etat, ce sont plus de 58 millions d'€ qui ont déjà été investis au service du territoire. Le développement économique fut notamment au centre des préoccupations avec près de 13 millions d'€ pour l'Hôtel des Artisans, la pépinière d'entreprises, le Tertre de Montereau et le Marché des Grais à Villaroche. Les bâtiments universitaires ont bénéficié de 1,2 M d'€ de réfection avant même la création des nouveaux locaux pour l'université de médecine.

La mobilité et les transports ont absorbé 3 mil-

lions d'€, notamment pour l'accessibilité, en parallèle du développement très important de l'offre sur le réseau Melibus.

La Communauté Melun Val de Seine a également participé à hauteur de 7 millions d'€ aux trois Programmes de Rénovation Urbaine de Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine.

Le déploiement de la fibre sur le territoire a représenté 1,7 million d'euros et le soutien à des projets communaux, au travers des fonds de concours, comme pour la rénovation de l'Escalier à Melun, la création de la Maison médicale du Mée-sur-Seine ou l'extension de la Cartonnerie à Dammarie-lès-Lys, a consommé 2,7 millions d'€.

Par ailleurs, une attention forte a été portée sur les dépenses de fonctionnement, qui augmen-

tent modérément, et notamment les dépenses de personnel en baisse depuis 2015 et stables depuis 2017. Pour la 2^{ème} année consécutive, en partenariat avec le SMITOM, nous réduisons le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). C'est un gain de plus de 900 000 € pour les contribuables.

A la fin de l'exercice 2019, ce sont plus de 85 millions d'€ qui auront été investis depuis 2014 (25 millions d'€ de plus que le mandat précédent), tout en préservant les capacités d'investissements futurs au service de toutes les communes et de tous les habitants.

Gérard Aubrun, Président du groupe, Louis Vogel, Président de la Communauté et les 48 membres du groupe.

Groupe « Pour l'agglo un Souffle Nouveau »

PARKING DE L'HÔPITAL : NOTRE LETTRE OUVERTE DEMANDE LA GRATUITÉ.

Nombreux sont les usagers du nouveau Centre hospitalier à nous interpeller sur le caractère payant des parkings.

En octobre dernier, nous avons saisi son Directeur dans le cadre d'une lettre ouverte pour obtenir des explications et pour lui faire part de nos propositions en la matière.

Pour nous, la gratuité du stationnement participe aux objectifs du service public hospitalier. L'accès de tous à une santé de qualité doit être garanti.

En attendant que la Direction du Centre hospitalier revoie ce fonctionnement, nous avons

soumis plusieurs propositions à titre transitoire.

Nous proposons :

- que tout stationnement inférieur à une durée de 3 heures soit gratuit afin d'exonérer les visites courtes.

- que soit assurée la gratuité du parking des urgences.

- qu'un traitement spécifique soit mis en place pour certains publics afin de leur permettre de bénéficier de la gratuité, en fonction de la nature de la visite, de son caractère contraint et du profil des usagers (personnes à mobilité réduite, personnes sans ressources...).

Il va de soi qu'il convient également de renforcer la desserte de l'hôpital en transport public.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une très belle année 2019 !

Les élus du groupe « Pour l'Agglo, un souffle nouveau » : Nicolas Alix, Nathalie Dauvergne-Jovin, Jean-Pierre Guérin, François Kalfon, Lionel Walker.

Groupe « Gauche Citoyenne et Républicaine »

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS : UN CHOIX POLITIQUE.

Le groupe de la Gauche Citoyenne et Républicaine a présenté une motion visant à « ouvrir un débat public et constituer un groupe de réflexion, ouvert à tous les partenaires, pour parvenir à la gratuité des transports en commun sur le territoire de l'agglomération Melun Val de Seine ».

Si sur le territoire français on s'interroge sur la gratuité, ce ne sera pas le cas dans votre agglomération car la motion a été refusée par une majorité importante d'élus communaux : 40 contre, 9 pour et 11 abstentions.

Pourtant la mobilité propre et durable est un

enjeu dans toutes les agglomérations et cet enjeu environnemental doit conduire à de nouvelles formes d'organisation des déplacements avec une place centrale des transports collectifs largement favorisée par la gratuité.

Les raisons qui ont amené certaines villes et agglomérations (exemple : Dunkerque) sont d'ordre :

- Social : Choisir de redonner du pouvoir d'achat aux usagers et particulièrement aux plus précaires en favorisant la mobilité et un possible retour à l'emploi.

- Économique : Re-dynamiser les commerces et les centres villes

- Environnemental : désengorger les villes des véhicules polluants. A-t-on estimé le coût des nuisances (pollutions, bruits, accidents...) ?

Nous avons bien conscience que cette expérimentation ne pourrait se faire du jour au lendemain. Il fallait prendre le temps d'étudier l'organisation, le financement. Des propositions étaient à débattre et des pistes à explorer via la Taxe Versement Transport, transfert de recettes (stationnement). La fiscalité écologique, etc. Le débat n'aura pas lieu pour l'instant mais nous resterons force de propositions.

Patricia Rouchon, Farida Atiqui et Thomas Guyard.

Groupe « Melun Val de Seine : Horizon 2020 »

HÔPITAL MARC JACQUET : QUEL AVENIR POUR LE SITE ?

Avec l'ouverture voici quelques mois du nouvel hôpital Santépôle se pose avec une acuité supplémentaire la question du devenir du site de l'ancien hôpital Marc Jacquet. A cheval sur les communes de Melun et de Vaux-le-Pénil, ce site de 18 hectares mérite que l'on y prête une attention qui ne soit pas uniquement guidée par les retombées financières de sa vente par lots, mais aussi et surtout par les opportunités qu'il peut offrir aux populations des communes concernées et, au-delà, de l'ensemble de l'agglomération melunaise.

Un projet porté par un promoteur privé est actuellement à l'étude. Il prévoit notamment

la construction raisonnable de logements, l'ouverture de services à la population, la création d'une résidence mixant seniors et étudiants, la possibilité d'installer une pépinière destinée aux entreprises naissantes et d'ouvrir plus largement une partie du magnifique parc du Château de Vaux-le-Pénil à des fins de sport et de loisirs pour tous. Équilibré et en phase avec les exigences du développement durable, ce projet a le mérite de respecter l'environnement calme dont bénéficie aujourd'hui les habitants des quelque 600 logements de la Résidence du Château tout en offrant de réelles perspectives en termes d'habitat, de développement économique et d'emploi.

Il est important que cette piste - et d'autres dans le même esprit qui pourraient se présenter - soit étudiée avec célérité et efficacité. En effet, le risque est grand de voir, comme cela a été le cas cet été jusqu'au début de l'automne, le site de l'ancien hôpital à nouveau squatté dans des conditions d'hygiène et de sécurité qui ne sont pas acceptables. L'attentisme en la matière n'est jamais la bonne solution.

Pierre Herrero, président, Ginette Moreau, Dominique Gervais, Anselme Malmassari et Alain Taffoureau pour le groupe « Melun Val de Seine : Horizon 2020 ».

Non inscrits

Sous les faux prétextes de réduire les voitures dans Melun et de développer notre agglomération, la majorité du conseil communautaire, soutenue par la Région, s'engage dans un projet de contournement qui détruira notre environnement et dégradera nos conditions de vie. Voie rapide traversant le bois de Bréviande, pont amont, voire aussi aval, barreau nord qui a déjà provoqué une immense saignée au sein des espaces

boisés et agricoles, ces projets d'aménagement ne sont qu'une fuite en avant irresponsable. Les routes sont des aspirateurs à voitures et le trafic global dans l'agglomération augmentera. Ensuite, ces projets ne profitent qu'aux grandes entreprises, souvent des multinationales, qui seront en charge de leur mise en oeuvre. Une politique anachronique qui accentuera les effets du réchauffement climatique et ne nous offre au-

cune issue positive : relocalisation de nos activités économiques, rapprochement habitat-travail, transports collectifs gratuits et efficaces, développement d'une agriculture de proximité biologique. En outre, ces décisions fondamentales sont prises par une assemblée communautaire très peu démocratique.

Bénédict Monville et Claude Bourquard
bienvivreamelun.org

SAISON ¹⁸ Culturelle ¹⁹



PRENEZ
PLACE!

culturetvous.fr

